

Évaluation de l'intégration du travail décent dans le développement des chaînes de Valeur



Rapport pays Sénégal

Octobre 2023

L'évaluation a été menée par le consortium ACE Europe | C-Lever.org | HIVA K.U.Leuven | FocusUp et a bénéficié de l'appui d'un comité d'accompagnement à Bruxelles. Le Service de l'Évaluation spéciale a assuré la conformité de l'évaluation aux termes de référence.

Les opinions exprimées dans ce document représentent les points de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du SPF Affaires Etrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement.

Table des matières

Table des matières	2
Abréviations et acronymes	4
1 Objectif et sujet de l'évaluation	5
2 Méthodologie et déroulement de la mission Sénégal	6
3 Introduction des deux cas sélectionnés au Sénégal	7
4 Contexte.....	9
4.0 Brève description des chaînes de valeur analysées.....	9
4.0.1 Agropole centre.....	9
4.0.2 Filière riz	11
4.1 Les dimensions de travail décent	12
4.1.1 Sécurité de revenu	12
4.1.2 Sécurité d'emploi	13
4.1.3 La protection sociale.....	13
4.1.4 Conditions de travail et sécurité et santé au travail.....	14
4.1.5 Le traitement équitable	15
4.1.6 Voix et représentation	16
5 Analyses de la contribution des cas sélectionnés à la promotion du travail décent.....	17
5.0 Sécurité de revenu	17
5.1 Sécurité d'emploi.....	19
5.2 Sécurité du marché d'emploi.....	22
5.3 La protection sociale	22
5.4 Les conditions de travail et sécurité et santé au travail.....	24
5.5 Le traitement équitable.....	25
5.6 Equilibre entre vie professionnelle et vie privée.....	26
5.7 Voix et représentation.....	27
6 Analyse de thèmes transversaux.....	28
6.0 La cohérence et synergie.....	28
6.1 Genre.....	29
6.2 Environnement	30
6.3 Durabilité.....	30

7	Conclusions.....	31
8	Annexes	33
8.0	Liste de documents consultés	33
8.1	Analyse des cas	35
8.1.1	Agropole centre - Enabel	35
8.1.2	Chaîne de valeur riz – Rikolto	39

Abréviations et acronymes

ANGS	Acteurs de la coopération non gouvernementale
ANSD	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
BMN	Bureau de Mise à Niveau
CEC	Carte de l'égalité des chances
CIRIZ	Comité interprofessionnel de la filière riz
CIVD	Cadre de concertation inter villageois
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au niveau National
CSC	Cadre stratégique commun
CSS	Code de la sécurité sociale
CVD	Cadre de concertation villageois
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire
EPI	Equipement de protection individuelle
FEPROBA	Fédération des Producteurs/trices du Bassin de l'Anambé
FPT	Formation professionnelle et technique
FRA	Autorisation de fabrication et de mise en vente
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GV	Groupes Vulnérables
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
LBA	La Banque Agricole
MAERSA	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
PME	Petite ou moyenne entreprise
PNBSF	Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF)
PPTD	Programme pays de promotion du travail décent
RNU	Registre National Unique
SES	Service d'Evaluation Spéciale
SMAG	Salaire Minimum Agricole Garanti
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SRP	Sustainable Rice Platform
TDC	Trade for Development Center
TDR	Termes de références
TPE	Très petites entreprises

1 Objectif et sujet de l'évaluation

Le Service d'Evaluation Spéciale (SES) a pris l'initiative en 2022 d'organiser une évaluation sur l'intégration du travail décent dans les interventions de la Coopération belge au Développement qui se concentrent sur le développement économique et, plus spécifiquement, sur le développement de chaînes de valeur agricoles durables. Le travail décent a été mis en avant comme l'un des thèmes prioritaires de la coopération belge au développement depuis la loi sur la Coopération belge au Développement du 19 mars 2013, faisant référence à la réalisation d'une croissance économique inclusive, équitable et durable, donnant la priorité à l'entrepreneuriat local, à l'économie sociale et à l'Agenda du Travail Décent de l'OIT.

L'objectif de cette évaluation est d'examiner comment le travail décent est intégré - d'une manière explicite ou implicite - dans les interventions des acteurs belges de la coopération au développement (l'Agence belge de Développement (Enabel), la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO-Invest), les acteurs de la coopération non gouvernementale (ANG) et des programmes spécifiques tels que Trade for Development Centre (TDC) et Beyond Chocolate) qui abordent les chaînes de valeur tant au niveau de la conception que de la mise en œuvre, en évaluant les résultats correspondants.¹

Cette évaluation est avant tout une évaluation formative. Elle se considère comme une évaluation stratégique et de soutien aux politiques, avec pour objectif de tirer des leçons et de formuler des recommandations spécifiques pour affiner ou ajuster l'approche belge en matière de travail décent ; plus spécifiquement, dans le contexte de l'appui au secteur privé (chaînes de valeur) comprenant des recommandations concrètes pour renforcer le devoir de diligence. Il convient également d'examiner comment la gestion axée sur des résultats peut être améliorée. Cela nécessite, entre autres, une compréhension cohérente des approches et/ou leviers utilisés (pouvant) conduire à des résultats significatifs et des facteurs de réussite essentiels à cet égard.

Le développement des chaînes de valeur comprend à la fois leur valorisation économique et sociale. Il faut généralement distinguer quatre types de mise à niveau économique : l'amélioration de la qualité des produits (production d'un produit de meilleure qualité) ; l'amélioration des processus (introduction de technologies et de processus plus efficaces pour effectuer une tâche) ; l'amélioration fonctionnelle (prise en charge de fonctions à plus forte valeur ajoutée dans la chaîne de valeur) ; et la mise à niveau intersectorielle (lancement de la production dans des industries connexes ou nouvelles à plus forte valeur ajoutée). L'amélioration sociale (social upgrading) des chaînes de valeur a un lien normatif fort avec l'Agenda pour le Travail Décent de l'OIT et se réfère au "processus d'amélioration des droits des travailleurs qui augmente la qualité de leur emploi". Le développement des chaînes de valeur peut également viser spécifiquement à optimiser l'interaction et les relations entre les acteurs d'une chaîne de valeur (gouvernance de la chaîne de valeur) et d'accroître la durabilité de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.

Les TDR font référence aux définitions de l'OIT concernant le travail décent et les chaînes de valeur et aux quatre piliers de l'agenda du travail décent : a) la création d'emplois et de moyens de subsistance durables, b) les droits du travail, c) la protection sociale (la sécurité sociale, la santé et la sécurité au travail) et d) le dialogue social.

2 Méthodologie et déroulement de la mission Sénégal

La mission de terrain au Sénégal, initialement prévu en avril 2023, a d'abord été reportée après la mission économique au Sénégal qui a eu lieu à la fin du mois de mai 2023. Après que des manifestations de rue aient éclaté au Sénégal au début du mois de juin, il a été décidé en consultation avec le SES et l'ambassade de Belgique au Sénégal que la mission de terrain ne pourrait pas se dérouler comme prévu. En consultation avec les parties concernées, un programme alternatif a été mis au point dans le cadre duquel une partie de la collecte des données a eu lieu à distance. En ce qui concerne la collecte de données pour le cas agropole, le consultant national a pu effectuer une visite sur place comme prévu.

Bien qu'une partie de l'évaluation ait dû être effectuée à distance, la méthodologie utilisée est conforme à la méthodologie adoptée dans la réalisation des évaluations des autres pays. Une combinaison de méthodes a été appliquée pour promouvoir une participation efficace des parties prenantes impliquées (voir liste des personnes consultées en annexe1) : (i) des entretiens semi-structurés basés sur un guide d'entretien avec les partenaires de mise en œuvre/équipes de projet, les acteurs impliqués dans la chaîne de valeur et les parties prenantes externes, notamment le ministère du travail et l'OIT, (ii) des ateliers avec les membres du CSC travail décent et leurs partenaires, et les ONG belges avec un programme DGD dans le secteur agriculture et leurs partenaires (iii) Des groupes focus avec les bénéficiaires finaux pour le cas agropole. (iv) Des ateliers avec les équipes de mise en œuvre pour reconstruire la chaîne de valeur et de récupérer des résultats atteints au niveau des différents maillons de la chaîne de valeur. (v) À la fin de l'évaluation un atelier de restitution à distance a été organisé pour discuter les premiers constats, conclusions et recommandations. (vi) Les données récoltées ont été croisées avec les informations contenues dans les rapports des programmes (rapports annuels, rapports d'évaluation et données supplémentaires).

Limitations

La nature particulière de l'évaluation au Sénégal, dont une partie a été réalisée à distance, a conduit à un certain nombre de limites de l'évaluation. Notamment, le nombre limité d'acteurs consultés et la collecte de données limitée auprès des bénéficiaires finaux. Ceci a conféré à l'évaluation au Sénégal un caractère plutôt descriptif par rapport aux évaluations dans les autres pays. Néanmoins, l'évaluation a identifié des leviers et des obstacles liés aux interventions des acteurs belges dans le domaine de l'intégration du travail décent. Une évaluation de l'efficacité de ces interventions n'a pas toujours été possible, du fait de l'indisponibilité de toutes les données exigées pour faire une triangulation appropriée.

En ce qui concerne les limites de l'évaluation, il convient également de souligner que les interventions de BIO au Sénégal ne font pas partie de l'évaluation, contrairement à ce qui a été initialement prévu dans les TDR de la mission. L'évaluation du cas présélectionné pour BIO n'a pas pu avoir lieu car l'entreprise concernée a décliné sa participation à l'évaluation. Finalement, l'intervention n'a pas été remplacée par une étude de cas alternative sur les interventions BIO au Sénégal.

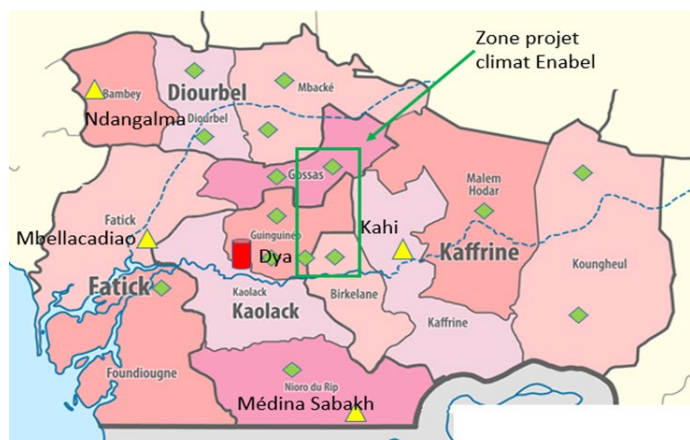
3 Introduction des deux cas sélectionnés au Sénégal

Les cas sélectionnés au Sénégal sont construits autour de la chaîne de valeur riz et autour d'une intervention agroalimentaire multi-chaînes de valeur (projet agropole centre). En plus de ces 2 cas, les interventions des ONG belges actives dans l'agriculture (familiale) au Sénégal ont également été étudiées. L'intervention de Rikolto dans la chaîne de valeur du riz n'était initialement pas prévue mais a été sélectionnée à la suite de la phase d'étude. Les cas sélectionnés permettent de passer en revue différentes approches et stratégies d'intervention pour l'intégration du travail décent dans les chaînes de valeur agricoles au Sénégal.

Agropole (Chaîne de valeur : Céréales, arachides et sel) – Enabel

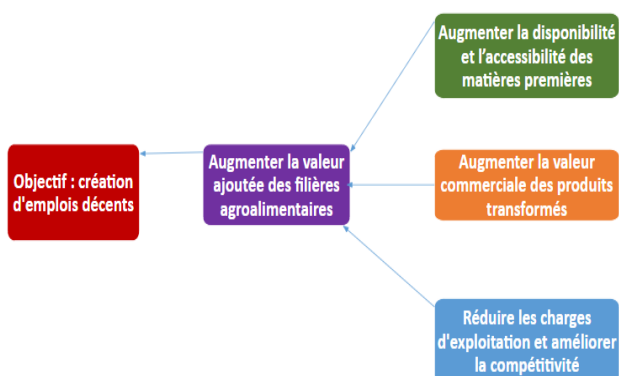
Le programme d'accélération des entreprises agroalimentaires du Sine Saloum fait partie du pilier 1 du portefeuille d'Enabel au Sénégal et comporte 2 composantes.

1. Appui à l'émergence d'une infrastructure agroindustrielle moderne, compétitive et durable dans le Sine-Saloum 16.650.000 €
2. Appui au renforcement du capital financier, technique, humain et social des entreprises du Sine-Saloum 8.850.000 €



Les autres piliers comportent sur l'accès des femmes, des adolescent(e)s et des jeunes aux services de santé reproductive de qualité (pilier 2), Le renforcement des performances des parties prenantes du Portefeuille du Programme de Coopération Sénégal-Belgique en phase avec les opportunités sociales et économiques dans le Pôle territoire du Sine Saloum (pilier 3) et la promotion de l'accès équitable aux médicaments et vaccins de qualité (pilier 4).

Les cibles des interventions sous le pilier 1 sont : (i) les entreprises industrielles de grande envergure, (ii) les PME agroalimentaires, (iii) les TPE Agroalimentaires, (iv) les organisations professionnelles agricoles et (v) les entreprises de services à l'agro-industrie.



La création d'emploi décent est un objectif spécifique de l'intervention. L'intégration du travail décent se situe à 2 niveaux : (i) au niveau de la transformation, deux tiers des entreprises appuyées sont formalisés et (ii) au niveau de la production (céréales, arachides, sel). Le caractère de l'emploi des producteurs est informel. En termes d'intégration du travail décent, l'intervention se concentre principalement sur la création d'emplois et le développement des entreprises.

L'intervention a connu un retard dans la mise en œuvre, qui fait que les effets sur les bénéficiaires ne sont pas encore visibles. Malgré ce retard dans la mise en œuvre, il y a suffisamment de substance pour évaluer la stratégie d'intervention en termes d'intégration du travail décent.

Bien que le cas présenté se concentre principalement sur la transformation agro-industrielle, il est important de noter qu'Enabel mène également des initiatives axées sur la production au Sénégal dans le cadre du développement de l'Agropole Centre. Ces interventions sont financées par l'Union européenne. Cependant, la portée de cette évaluation se limite spécifiquement aux interventions financées par la coopération belge au développement.

Chaîne de valeur Riz – Rikolto

Dans le programme pluriannuel 2017-2021 au Sénégal Rikolto a pour objectif spécifique : « les agriculteurs familiaux deviennent des entrepreneurs et des fournisseurs fiables de riz, de banane biologique et sésame, recherchés pour la qualité de leurs produits qui sont compétitifs ». Dans le cadre de cette évaluation, l'intervention de Rikolto dans la chaîne de valeur du riz a été sélectionnée.

Dans la chaîne de valeur riz, Rikolto a identifié 3 domaines de résultats : i) amélioration de l'offre des produits agricoles, ii) amélioration des réglementations pour une bonne production et commercialisation du riz, iii) le développement de modèles d'affaires entre OP et entreprises privées pour une mise en marché du riz.

Dans la région Kolda, Rikolto a un partenariat avec FEPROBA (Fédération des Producteurs/trices du Bassin de l'Anambé). FEPROBA est une organisation des producteurs qui regroupe 5 449 personnes physiques appartenant à quatre Unions Hydrauliques, 270 Groupements d'Intérêt Economique (GIE), une union des femmes étuveuses et l'association des Eleveurs du Bassin de l'Anambé. FEPROBA a pour rôle de renforcer les petits producteurs dans la filière riz.

Rikolto a également un partenariat avec le Comité interprofessionnel de la filière riz (CIRIZ). Le CIRIZ intervient au niveau du changement de l'environnement politique et institutionnel du riz et a pour rôle de mettre en œuvre un processus multi-acteurs pour un meilleur positionnement du riz sénégalais sur le marché national.

Concernant l'intégration du travail décent, le développement de la chaîne de valeur riz a un caractère plutôt implicite dans la conception du programme. Néanmoins, Rikolto travaille sur plusieurs leviers de l'intégration du travail décent (Voir 4.1), surtout au niveau de la production, avec quelques interventions au niveau de la transformation.



4 Contexte

4.0 Brève description des chaînes de valeur analysées

4.0.1 Agropole centre

Le projet Agropole centre est une intervention agroalimentaire multi-chaînes de valeur consistant de la chaîne de valeur arachide, la chaîne de valeur céréales et la chaîne de valeur sel. Les caractéristiques de la chaîne de valeur arachide et la chaîne de valeur céréales sont assez similaires en termes d'approvisionnement en intrants, production et agrégation. Les effets du changement climatique ont aussi un grand impact sur les facteurs de production dans les 2 chaînes de valeur. Néanmoins il existe des différences importantes par rapport à la transformation et la vente. En ce qui concerne la chaîne de valeur arachide, il existe un déficit en compétences en transformation selon les normes. En outre, le processus de transformation artisanal de l'arachide (décortiquage, trituration, raffinage) et des céréales (battage, décortiquage, transformation intermédiaire, transformation) sont pénibles. Le marché est caractérisé par une grande compétitivité entre les produits finis et les produits importés de la même chaîne de valeur.

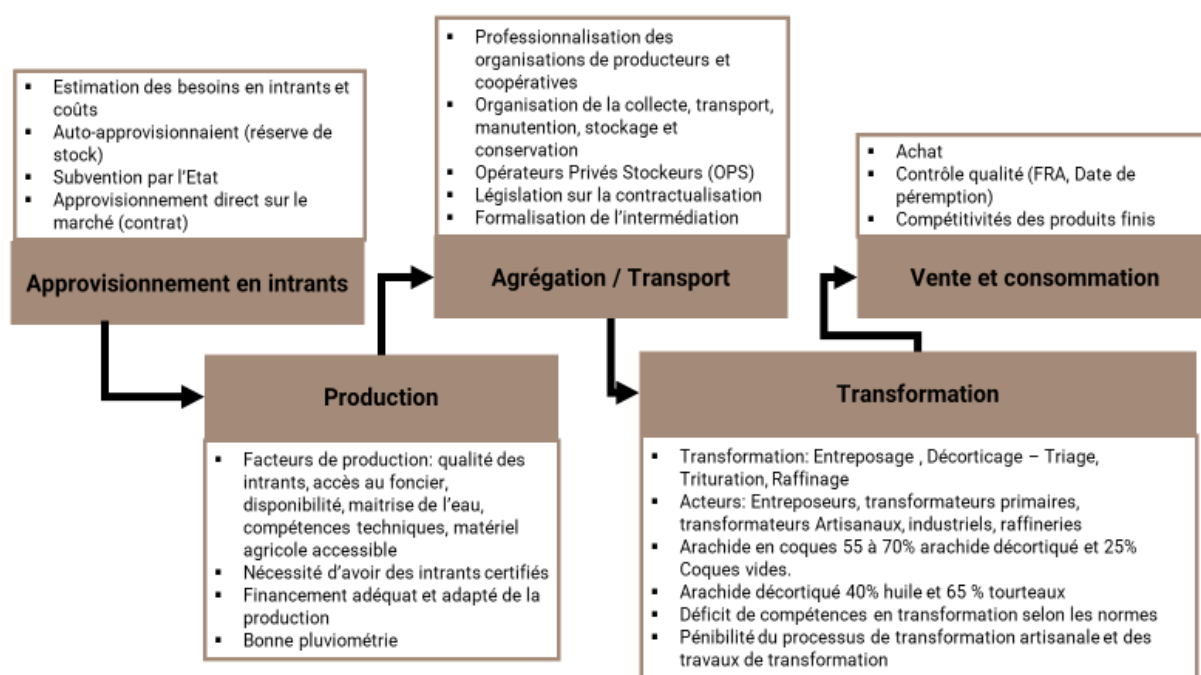
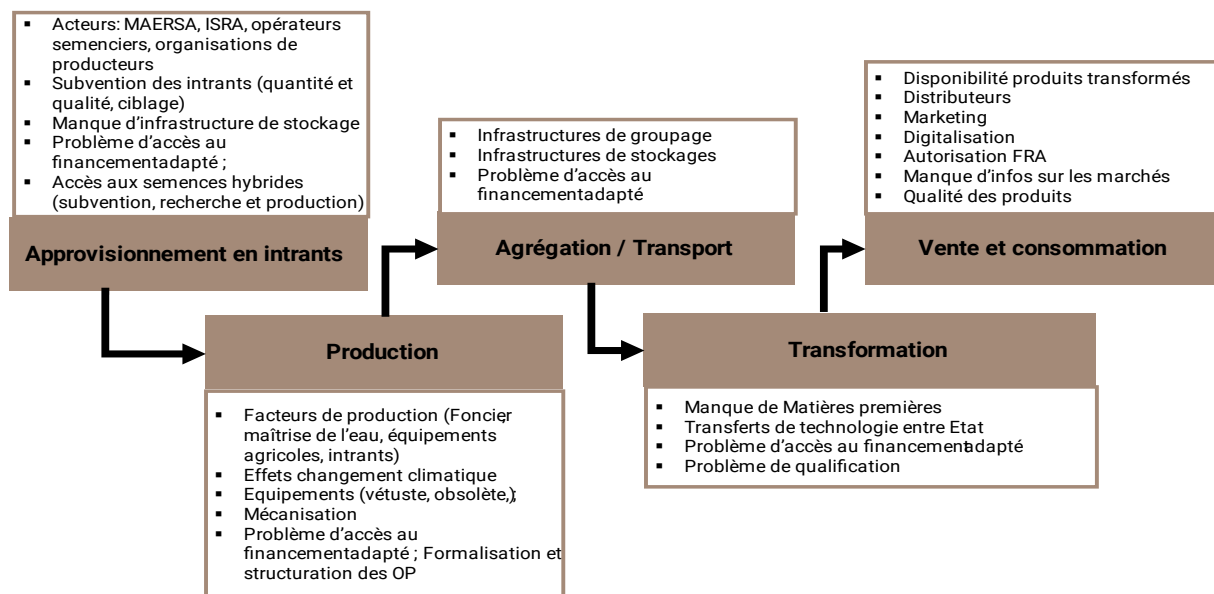


Figure 1: Chaîne de valeur arachide

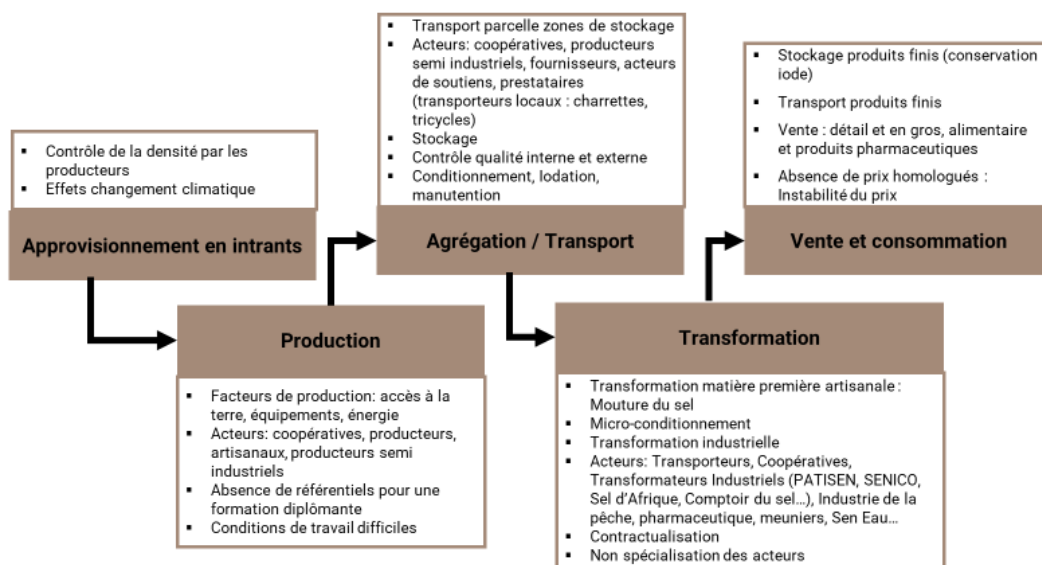
En ce qui concerne la chaîne de valeur céréales, il existe un manque de matière première pour la transformation et un déficit de compétences en transformation selon les normes.



5

Figure 2: Chaîne de valeur Céréales

La chaîne de valeur du sel est très différente des autres chaînes de valeur arachide et céréale. Les différences ne se situent pas seulement au niveau de la production, où le sel n'est pas une filière agricole traditionnelle, mais surtout au niveau des conditions de travail plus pénibles dans la filière sel. Pour les 3 chaînes de valeur, les effets du changement climatique sont clairement ressentis par les acteurs impliqués. Il existe 2 processus de transformation : la transformation artisanale et la transformation industrielle. En absence de prix homologués, le marché est caractérisé par l'instabilité des prix. Tous ces facteurs influencent l'intégration du travail décent dans la chaîne de valeur.



4

Figure 3: Chaîne de valeur Sel

4.0.2 Filière riz

La riziculture, est un enjeu national au Sénégal, néanmoins, la production nationale ne représente que 40 % de la consommation nationale, le reste est importé et est vendu sur le marché local à un prix inférieur. Dans le bassin de l'Anambé où se situe l'intervention de Rikolto, le riz est cultivé en irrigué. FEPROBA contrôle les premiers maillons de la chaîne de valeur riz dans la zone d'intervention. FEPROBA est un fournisseur agréé par l'état et organise l'achat groupé des semences certifiées et engrais. La fédération est aussi impliquée dans l'amélioration de l'accès au financement de campagne pour les producteurs. Il y a 2 campagnes de production annuelles avec un rendement par hectare variant de 2.6 à 5. Après la récolte, les producteurs remboursent le crédit conclu pour l'achat des intrants avec 30% du rendement de la campagne. Les producteurs reçoivent une subvention du prix du paddy à la hauteur de 32 francs CFA. Le stockage du paddy est également organisé par FEPROBA ou par l'état qui a mis en place des magasins de stockage au niveau des zones de production.

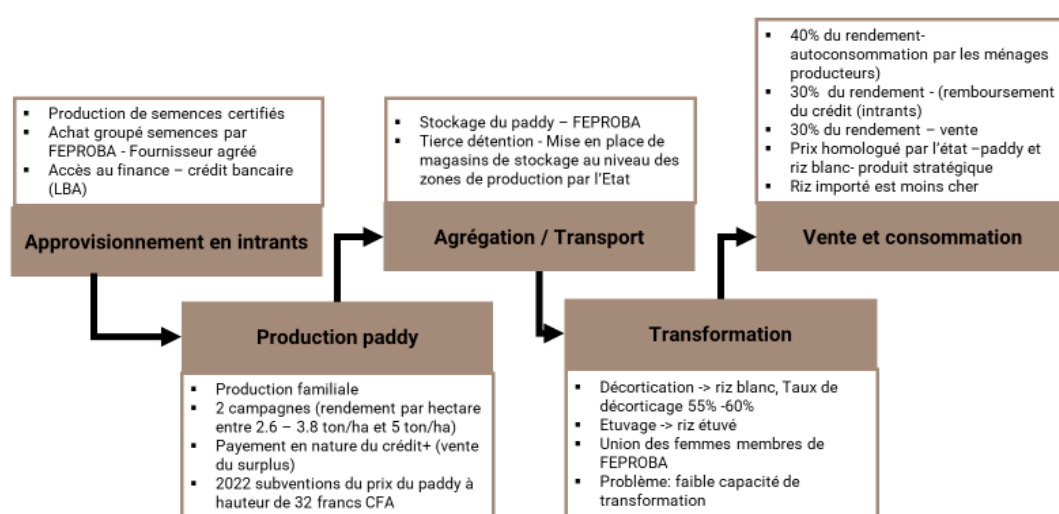


Figure 4: Chaîne de valeur riz

Le maillon de transformation est composé du décortication du riz et l'étuvage du riz. L'étuvage du riz est un processus de traitement du riz qui implique la cuisson à la vapeur des grains de riz avant leur décortication. L'étuvage permet de réduire le temps de cuisson et d'améliorer la texture du riz. Après l'étuvage, le riz est séché pour réduire son humidité. Il peut ensuite être décortiqué. Le décortication du riz est le processus de séparation de la balle ou de la coque extérieure du grain de riz pour obtenir du riz décortiqué ou riz blanc, un riz plus facile à cuisiner. Le processus de décortication est réalisé manuellement par l'union des femmes membre de FEPROBA. Le taux de décortication est autour de 55 à 60%. En général, la capacité de transformation dans la zone d'intervention est faible. Il existe un prix homologué par l'état pour le paddy (le prix au producteur du riz paddy est fixé à 162 FCFA le Kg, dont 32 F de subvention de l'État) et pour le riz blanc (pas de prix homologué sur le Riz blanc, entier 320 F et brisé 300 F pouvant aller jusqu'à 400 F pour les deux avec les spéculations). Le CIRIZ a été impliqué dans la négociation des prix.

4.1 Les dimensions de travail décent

4.1.1 Sécurité de revenu

Le secteur agricole au Sénégal est caractérisé par une forte prévalence de l’informel. 9 travailleurs sur 10 occupent un emploi informel et 85.4 pour cent des entreprises sont dans le secteur informel¹.

Le salaire minimum est calculé sur 45 heures de travail par semaine pour les travailleurs agricoles, et sur 40 heures de travail par semaine pour les autres travailleurs². (Source: wageindicator.org).

Le salaire minimum garanti des travailleurs relevant des entreprises agricoles (SMAG) et assimilées est fixé au taux forfaitaire horaire de 213,392 francs CFA. Tandis que le SMIG pour le secteur non agricole passe de de 334 F CFA/heure à 370 FCFA/heure en 2023.

En ce qui concerne le revenu d’existence, il n’existe pas de précision claire pour les secteurs et régions. Notons toutefois que le salaire mensuel moyen est d’environ 96 000 FCFA (un peu moins de 150€ par mois).

Dans le secteur agroalimentaire, les salaires restent encore faibles. Pour les activités de production agricole, et suivant les circuits de commercialisation, les prix aux producteurs sont très variés et instables. Lors des récoltes, les prix s’effaissent pour remonter et atteindre des pics en fin de saison au moment où les stocks se réduisent. C’est pour cette raison que l’État a subventionné certains prix aux producteurs (comme le Riz) et homologué les prix des produits agricoles essentiels (comme l’arachide).

Pour les unités de transformation, notamment celles qui ont été rencontrées lors de la mission de terrain, les rémunérations sont faites en fonction des recettes tirées des activités. L’aspect communautaire (nombre de femmes présentes dans les groupements) l’emporte souvent sur l’esprit entrepreneurial (business). Ce qui fait que ces activités ne garantissent pas des retombées significatives aux femmes, en termes de revenus substantiels et constants. Cette situation est causée par la faible capacité entrepreneuriale, le caractère informel de l’activité, l’absence d’une bonne dynamique organisationnelle (qui aurait permis une bonne répartition des tâches dans les unités, une rémunération correcte, une bonne productivité au travail c’est-à-dire un nombre d’employés conforme au volume de production et une bonne distinction entre “être employée de l’unité” et “être membre du groupement”. Bien sûr, il est possible d’être membre et employée de l’unité, mais tous les membres du groupement ne peuvent être employés que lorsque la rentabilité, la compétence et la rémunération individuelle décente le justifient (ce qui n’est pas le cas dans les unités de transformation visitées). L’appui en développement organisationnel de ces groupements pourra intégrer l’orientation des membres non employés dans l’unité, vers d’autres Activités Génératrices de Revenus à initier par chaque groupement. C’est le cas des ouvriers (ères) temporaires employés dans ces unités de transformation en masse et souvent sous rémunérés, du fait de la faiblesse des recettes et pour minimiser les charges.

Dans l’ensemble, très peu (ou pas suffisamment) d’intégration du travail des temporaires, des journaliers, des ouvriers agricoles (sourgha), dans une stratégie de travail agricole décent ou dans les politiques de rémunération du travail de la part des acteurs (au même titre que les salariés ou les permanents). Par exemple le GIE des femmes de la FAYDA rencontrées à Kaolack emploie 50 femmes

¹ ILO (2020) diagnostic de l’économie informelle au Sénégal

² <https://wageindicator.org/salary/minimum-wage/senegal>

de manière rotative, rémunérées à 6 000 FCFA (9 euros) par semaine et par femme (soit 24 000 à 25 000 FCFA le mois, soit 36 à 38 60 euros, donc en deçà du SMAG et du salaire mensuel moyen au Sénégal, voir plus haut). En ce qui concerne les meuniers, plusieurs unités de transformation ne disposant pas de machines (moulins), externalisent cette fonction en payant la prestation externe pour 35 F le Kg (à Kaolack).

D'autres unités disposant des machines engagent de manière temporaire des meuniers qui sont rémunérés 2 000 F (3 euros) pour un volume de 300 Kg. Avec le meunier engagé, le produit gagne en qualité et en hygiène, car il est traité sur place au sein de l'unité. En outre, le Kg revient moins cher qu'avec la prestation externe, bien que l'unité doive supporter les frais d'électricité et de fonctionnement de la machine.

4.1.2 Sécurité d'emploi

La population sénégalaise est jeune : 60% de la population a moins de 24 ans et les jeunes en âge de travailler représentent plus de la moitié de la population active³. Cette jeunesse est marquée par une insuffisance de compétences techniques et managériales qui les empêchent de consolider ou rentabiliser leur activité. Or, à défaut d'un accompagnement post-emploi les projets des jeunes restent très compromis en termes de réussite et de durabilité.

Par ailleurs, les activités de transformation agroalimentaire sont menées de manière intermittente au gré de la disponibilité saisonnière des fruits, légumes, céréales ou autres matières premières⁴. La contrainte provient d'une insuffisance de fonds de roulement, de l'absence de magasin de stockage/conservation de matières premières (achetées en grande quantité en période récolte pour stocker/conservé une bonne partie de l'année).

Toutes les activités agroalimentaires restent sous la menace des effets du changement climatique sur les difficultés d'approvisionnement en matières premières, les moyens de production et donc sur la sécurité des emplois (baisse de la pluviométrie et augmentation de la température occasionnent réduction du couvert végétal, crue, érosion, salinisation des sols). Selon la Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN 2016 2035), la situation est plus préoccupante dans des régions comme Fatick, Kaolack, Ziguinchor et la zone des Niayes.

La formalisation des bénéficiaires (Entreprises, unités, fermes) reste difficile, du fait de la non connaissance entraînant méfiance et crainte. Sans contrat formel, écrit, les employés de ces structures restent exposés à des renvois abusifs, des contestations.

4.1.3 La protection sociale

La Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) du Sénégal considère la Protection sociale comme un investissement au même titre que les infrastructures et non plus comme une dépense. En effet, il est de plus en plus établi que les investissements en protection sociale contribuent largement à la croissance économique à moyen et long terme par les effets sur la consommation, sur la qualité des ressources humaines et l'incitation à la prise de risques dans les affaires.

On note quatre grandes innovations majeures : le Programme National de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF), la Couverture Maladie Universelle (CMU), la carte de l'égalité des chances (CEC) pour les

³ Source : document de projet Agrijeunes


⁴ <http://agroalimentaire.sn/wp-content/uploads/2015/07/calendrier-disponibilites-fruits-legumes-senegal.pdf>

personnes en situation de handicap et la mise en place d'un système commun de ciblage pour tous les programmes de filets sociaux à travers le Registre National Unique (RNU).

Cependant, les régimes obligatoires sont réservés aux travailleurs de l'économie formelle et fonctionnaires de l'Etat. Les travailleurs et travailleuses des secteurs ruraux et informels, ne remplissant pas les critères d'éligibilité aux programmes d'assistance sociale, demeurent exclus de la couverture en protection sociale (PPTD).

Au niveau du secteur informel, on note un manque de protection sociale. Il y a une absence de couverture par rapport aux maladies professionnelles, allocation de maternité, allocation aux familles, allocation chômage et pension maladie, pension de retraite. Par rapport au la protection en cas d'handicap et invalidité » et l'accès aux soins de santé, il existe une couverture partielle. Le tableau ci-dessous, inclus dans la stratégie nationale de protection sociale⁵ résume le niveau de la couverture de protection sociale pour les fonctionnaires, les employés formels et le secteur informel.

Table 1: Niveau de couverture protection sociale personnes en Age de travail au Sénégal

	Fonctionnaires	Employés  du secteur privé (secteur formel)	Travailleurs du secteur informel, paysans, artisans, etc.
Handicap et invalidité	Absence de couverture	Absence de couverture	Couverture partielle, potentielle ou récent CEC
Travail et maladies professionnelle	Couverture très large - Imputations budgétaires	Couverture très large - CSS	Absence de couverture
Soins de santé / traitement	Couverture très large - Imputations budgétaires Mutuelle	Couverture très large - IPM	Couverture partielle, potentielle ou récent Mutuelles CMU
Prestations familiales Allocations aux familles	Couverture très large - CSS	Couverture très large - CSS	Absence de couverture
Allocation de maternité	Couverture très large - CSS	Couverture très large - CSS	Absence de couverture
Pension maladie	Absence de couverture	Absence de couverture	Absence de couverture
Allocation chômage	Absence de couverture	Absence de couverture	Absence de couverture

4.1.4 Conditions de travail et sécurité et santé au travail

Sur les conditions de travail, sécurité et santé au travail, des efforts sont à faire au niveau de tous les acteurs des chaînes de valeurs. Les équipements de protection individuels sont souvent incomplets ou inexistants. Alors que très souvent l'exercice de l'activité en fait un préalable. A cela s'ajoute une faiblesse de la culture du port d'EPI au niveau du secteur informel. Ce qui dénote des risques sanitaires et professionnels importants pour les travailleurs et les consommateurs. Au niveau de la filière Sel, les EPI disponibles ne sont pas adaptées à la chaleur. Des équipements plus résistants adaptés aux variations de température sont sollicités de la part des partenaires d'appui. Dans la même filière Sel, le travail devra encore davantage se moderniser pour faire face à la pénibilité et à la qualité des produits. Des aires de repos aménagés à proximité des unités de lavage et de séchage sont à pourvoir.

⁵ <https://faolex.fao.org/docs/pdf/sen176991.pdf>

Par ailleurs, l'interprofession des acteurs et la tutelle ministérielle de la filière Sel n'est pas encore clarifiée. Des démarches sont en cours, mais doivent être diligentées au regard des urgences dans le positionnement de la filière.

En outre, les producteurs d'arachide comme du Sel doivent être dotés d'unités industrielles ou semi industrielle de transformation de proximité, pour mieux valoriser les produits, convoités par les grandes usines industrielles (huile pour l'arachide et bouillon pour le Sel), créant un manque à gagner important pour ces producteurs locaux.

Ainsi, les producteurs devront explorer davantage ce créneau, avec les produits tels que l'huile, le chocolat, les tourteaux, etc. Ils pourront s'occuper une bonne partie de l'année, au-delà des 3 à 4 mois d'activités hivernales.

Quant à la transformation artisanale et semi-industrielle de l'arachide, elle permet d'obtenir divers produits : pâte d'arachide, poudre (noflaye), huile (seggal). Cette activité présente de réelles opportunités pour les femmes, si les conditions de travail sont améliorées, notamment les conditions d'insécurité, d'hygiène et la pénibilité du travail : par une dotation en équipements modernes et adaptés (presse à huile, machine de fabrication de patte d'arachide grillé, machine à griller l'arachide).

4.1.5 Le traitement équitable

Egalité de genre

Selon le sexe, le chômage touche plus les femmes (37,4%) que les hommes (10,2%). Et, le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes (57,8% contre 29,4% chez les femmes⁶). Le salaire moyen des femmes est près de 40% inférieur à celui des hommes au Sénégal (ANSD, rapport trim 2017). Des avancées significatives dans ce domaine ne sont pas notées dans le marché du travail.

Principalement dans l'économie informelle, la mise en application des normes et des principes et droits fondamentaux au travail reste difficile. L'une des principales causes est le manque de formation des acteurs dans ce domaine (notamment des bénéficiaires OP, coopératives, unités etc.) ainsi que l'absence de politique réelle d'appui à la formalisation du secteur.

Travail des enfants

Le Sénégal a ratifié la convention des droits l'enfant de même que la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et qui précise que l'âge de l'enfant c'est de 0 à 18 ans. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans (code du travail). Ainsi, toute personne âgée de 6 à 14 ans est considérée comme enfant et son occupation est qualifiée de « travail des enfants ».

Sur la filière Sel, le travail des enfants est constaté dans quelques exploitations familiales à Kaolack, bien que l'ampleur ne soit pas grande (une commune sur dix). Toutefois, le phénomène est complexe⁷, et marqué par une insuffisance de sensibilisation, d'information et de communication, sur les dangers des pires formes de travail pour les enfants. Au-delà de la déscolarisation potentielle, les risques sur la santé et le bien-être de l'enfant sont importants, quand ils sont soumis à des travaux pénibles et dangereux, sous un soleil accablant ou soumis à de longues heures de travail.

⁶ Source : rapport annuel des statistiques du travail (RAST-2022) au Sénégal

⁷ Un des aspects de cette complexité est que : le type de travail infantile le plus courant est le travail familial.

4.1.6 Voix et représentation

Au Sénégal, bien que la liberté d'association et de syndicats soit garantie et encadrée par les politiques publiques, on note un faible taux de syndicalisation 9.4% (ERI-ESI ANSD 2017). En dépit des avancées institutionnelles, le dialogue social au niveau des branches professionnels est d'une efficacité assez faible (PPTD).

Dans les projets nouveaux d'envergure tels que l'agropole centre, la reconversion de certains métiers et l'introduction de nouvelles technologies modernes de pointe (entre autres causes) pourraient entraîner des tensions sociales entre travailleurs, patronat et pouvoirs publics (à anticiper par des ententes sociales).

5 Analyses de la contribution des cas sélectionnés à la promotion du travail décent

Ce chapitre présente comment les acteurs belges en général et Rikolto et Enabel en particulier pour les cas sélectionnés intègrent le travail décent dans leurs interventions visant à développer les chaînes de valeur agricoles. Les dimensions présentées sont basées sur le cadre à quatre piliers de l'Agenda pour le travail décent de l'OIT. L'OIT se réfère principalement à dix éléments, qui se rapportent aux quatre piliers stratégiques. Pour cette évaluation, une analyse rapide a été développée par HIVA, en tenant compte du temps et des ressources disponibles dans les contextes d'évaluation et de la nécessité d'une version adaptée pour le secteur informel. Dans l'évaluation, huit dimensions ont été utilisées comme cadre pour évaluer les résultats, les leviers et les obstacles. En raison des limites de l'évaluation au Sénégal et contrairement aux autres évaluations pays, l'efficacité des interventions mise en œuvre par les acteurs belges et l'impact pour les bénéficiaires ne sont évalués que dans une mesure limitée. Lorsque des résultats ont été identifiés et confirmés par plusieurs sources de vérification, ils ont été inclus dans l'aperçu ci-dessous. Par conséquent, les résultats présentés pour chacune des dimensions du travail décent ne peuvent pas être considérés comme une liste exhaustive des résultats liés à la promotion du travail décent dans les cas examinés.

5.0 Sécurité de revenu

Résultats

Le tableau ci-dessous présente les résultats principaux relatifs à la sécurité de revenu. L'intervention de Rikolto est principalement axée sur la production, l'intervention de Enabel est principalement axée sur la transformation.

Table 2: Résumé des résultats pour promouvoir la sécurité de revenu dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Application des meilleures pratiques agricoles - > bonification dans le niveau des rendements et la qualité du paddy. ▪ Amélioration de la productivité ▪ Exemple : Fabrication d'urée granulée pour vulgariser le placement profond de l'urée. Ceci a permis aux membres de la FEPROBA d'améliorer la productivité du riz en réduisant les charges d'engrais de 25% tout en augmentant les rendements de 18%. ▪ Réduction des coûts de production – augmentation des marges (du 26% à 38%) ▪ Le revenu tiré du riz a augmenté de 1048 USD à 2564 USD, malgré la baisse du revenu global du ménage ▪ Meilleure planification avec l'information climatique et l'accès à l'information sur le prix marché

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revenu égal ou supérieur à un revenu vital⁸ ▪ Les prix varient par rapport aux matières premières. Les prix sont corrects selon les répondants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction et commercialisation du riz étuvé

Leviers

Des interventions visant l'augmentation du revenu d'existence des producteurs et des salariés formels et informels en transition agricole est un élément clé des stratégies d'intervention des acteurs belges. Plusieurs stratégies sont utilisées à cette fin tant dans le secteur formel que dans le secteur informel, (i) des interventions visant à améliorer l'accès au conseil agricole et aux appuis techniques y compris l'amélioration de la productivité, la diversification des sources de revenus, la déduction des coûts de production, l'augmentation de la qualité des produits ; (ii) des interventions visant l'accès au marché et la stratégie d'entrepreneuriat ; (iii) des interventions visant l'accès au financement et l'accès au crédit, des stratégies d'intervention visant l'augmentation du prix aux producteurs comme p.ex. des primes liés à la certification et l'appui au processus de négociation sur la fixation annuelle du prix du produit de base.

Dans le secteur formel, les acteurs (BIO, Enabel) incluent également le respect des salaires minimums comme condition d'investissement, d'accès au financement et/ou de collaboration. Le salaire minimum actuel pour les entreprises agricoles et assimilées (SMAG) est de 213 F CFA/heure.

Table 3: Résumé des leviers pour promouvoir la sécurité de revenu dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'accès au conseil agricole et appuis techniques ▪ Investir sur le stockage pour aider les producteurs d'avoir des prix plus rémunérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la productivité, diversification, déduction des coûts de production, augmentation de la qualité ▪ Amélioration de l'accès au financement ▪ Mise en relation avec les partenaires commerciaux ▪ Négociation et fixation annuelle du prix du paddy
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui pour l'accès aux financements (BMN, Activ'Invest) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de magasins de stockage au niveau des zones de production par l'Etat

Obstacles

Les obstacles suivant par rapport à l'amélioration de la sécurité de revenu sont identifiés par les acteurs. Les obstacles identifiés sont valables dans une certaine mesure dans le secteur formel et informel. Certains leviers identifier ci-dessus sont déjà une réaction aux obstacles identifiés.

⁸ Le revenu vital est le revenu annuel net nécessaire à un ménage résidant dans un endroit donné pour assurer un niveau de vie décent à tous les membres de ce ménage. Les éléments d'un niveau de vie décent comprennent : la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, les soins de santé, le transport, l'habillement et d'autres besoins essentiels, y compris des réserves en cas d'imprévu (Living Income Community of Practice 2020).

- Problème d'accès au financement adapté pour les producteurs et les entreprises de transformation
- Revenu d'existence faible pour une grande partie des producteurs. Il faut noter aussi qu'il y a un manque de données fiables sur le revenu d'existence dans le milieu rural ou les acteurs belges interviennent.
- Augmentation des prix des intrants et indisponibilité des intrants lors de ces dernières années en raison de la pandémie covid, de la crise énergétique et de la guerre en Ukraine.
- En général une faible capacité de transformation locale aussi bien pour le Riz que pour l'arachide et le Sel.
- Effets changements climatiques sur les moyens de production et le revenu

Table 4: Résumé des obstacles pour promouvoir la sécurité de revenu dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème d'accès au financement adapté ▪ Revenus faibles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité et accessibilité des intrants -> augmentation des prix
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déficit de compétences en transformation selon les normes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible capacité de transformation

5.1 Sécurité d'emploi

Résultats

Le tableau ci-dessous présente les résultats principaux relatifs par rapport à la sécurité d'emploi.

Table 5: Résumé des résultats pour promouvoir la sécurité d'emploi dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la résilience face au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités en gestion des ressources naturelles (dégradation des terres, accès à l'eau,) pour sécuriser les outils de production ▪ Contrat de vente - modèle de financement intégré ▪ Meilleur accès au crédit
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de l'accès à l'emploi (renforcement de compétences) 1 600 personnes ont été formées avec 3 FPT et un programme d'alphabétisation ▪ Professionnalisation des coopératives ▪ Législation sur la contractualisation ▪ Formalisation de l'intermédiation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles

Leviers

Compte tenu de l'importance cruciale du secteur informel, la stratégie de sécurité de l'emploi vise à promouvoir sa formalisation. Cependant, la mise en œuvre de cette stratégie se heurte à divers obstacles, tels que la méfiance des acteurs impliqués, qui ont peur de la fiscalité. Le diagnostic de l'économie informelle au Sénégal propose des recommandations clés pour faciliter la formalisation du secteur informel. Ces recommandations peuvent servir de leviers pour les acteurs belges, notamment en renforçant l'accès à une assistance comptable, en facilitant les premières étapes du processus de formalisation, en vulgarisant les différentes formes juridiques et régimes fiscaux appliqués aux différents niveaux de formalisation, en appuyant l'application des normes d'hygiène (local adéquat et produit de qualité), en améliorant l'accès aux services financiers et aux marchés publics⁹.

Dans le secteur formel, le principal levier utilisé pour la promotion de la sécurité de l'emploi est la création d'emplois. Un des objectifs du projet agropole d'Enabel est la création d'emplois décents en soutenant l'émergence des TPE. Cependant, l'analyse de l'ampleur du travail décent dans l'agropole centre au début de l'intervention et pendant la mise en œuvre fait défaut. Une autre stratégie utilisée dans le secteur formel est l'appui à la législation de la contractualisation.

La sécurité d'emploi dans le secteur informel est un défi majeur. Plusieurs leviers sont utilisés par les acteurs belges afin de renforcer la sécurité d'emploi pour les producteurs et les employés informels travaillant dans la transformation : (i) la professionnalisation des coopératives, (ii) des Investissements en infrastructure, équipement et mécanisation, (iii) faciliter les contrats de vente dans la chaîne de valeur, (iv) gestion des ressources naturelles et formation aux bonnes pratiques agricoles et agroécologiques.

Table 6: Résumé des leviers pour promouvoir la sécurité d'emploi dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnalisation des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certification SRP ▪ Améliorer le contrôle des facteurs de production face au changement climatique et mitigation des risques ▪ Prospection de marché – FEPROBA
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'emploi - Appui à l'émergence des TPE, plan d'accès aux emplois ▪ Législation sur la contractualisation ▪ Formalisation de l'intermédiation ▪ Investissement en infrastructure, équipement, mécanisation ▪ Activation des métiers par la production de référentiels de titres professionnels permettant de reclasser les formés dans des catégories socio professionnelles au recrutement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion des contrats entre producteurs, transformateurs et commerçants

⁹ ILO (2020) diagnostic de l'économie informelle au Sénégal

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alphabétisation et formation qualifiante des populations (jeunes et femmes) ▪ Incubation des jeunes dans les métiers de l'économie verte et numérique ▪ Formation des diplômés en entrepreneuriat et sur les méthodes et techniques de recherche d'emplois 	

Obstacles

Les effets du changement climatique sur les facteurs de production sont cités comme le plus grand obstacle pour les agriculteurs et les travailleurs agricoles au Sénégal. Les petits producteurs dans les zones rurales sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique (baisse de pluviométrie, arrêt précoce des pluies, l'intrusion saline dans les terres agricoles, la salinisation progressive des ressources en eaux, avancée des mers et du fleuve Sine de Kaolack). Les conséquences de ces effets sont ressenties non pas seulement sur le revenu mais aussi par rapport à la sécurité d'emploi de ces travailleurs agricoles. Or, l'accès à la bonne terre agricole et à l'eau (irrigation, digue anti-sel, voies d'eaux, forages, puits) devient de plus en plus indispensable pour renforcer la résilience et la sécurité des producteurs.

Certains acteurs, notamment Enabel, ont également des stratégies pour soutenir la formalisation des emplois informels afin de promouvoir le travail décent dans les chaînes de valeur agricole. Cependant, le processus de formalisation des PME de transformation dans l'agropole centre s'est avéré difficile en raison de la perception des groupes cibles sur la formalisation, comme une exposition à une fiscalité lourde ou à faire face à des charges salariales élevées.

Table 7: Résumé des obstacles pour promouvoir la sécurité d'emploi dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets changement climatique ▪ Une faible maîtrise de l'eau au niveau de l'Anambé est constatée, en effet sur un potentiel irrigable de 16 000 ha seuls 5000 ha sont exploités.
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formalisation difficile pour les PME en particulier : coût élevé et crainte des effets fiscaux. Approvisionnement en matières premiers durant toute l'année ▪ Pénibilité du processus de transformation artisanale ▪ Pénibilité des travaux de transformation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets changement climatique sur les facteurs de production (variation pluviométrique, hausse des température, dégradation des sols, salinisations des terres et des ressources en eaux)

5.2 Sécurité du marché d'emploi

Pour les producteurs, que ce soit dans la chaîne de valeur du riz ou dans celles des céréales, de l'arachide et du sel, les effets du changement climatique se font également sentir en ce qui concerne la sécurité du marché de l'emploi. Les effets du changement climatique ont un impact réel sur les perspectives des producteurs de rester actifs dans les différentes chaînes de valeur sujet de cette évaluation.

Si les conséquences du changement climatique affectent également la transformation, il faut ajouter à cela la faible capacité globale du secteur de la transformation au Sénégal. C'est le cas, bien que dans une mesure différente, pour les 4 chaînes de valeur incluses dans l'évaluation. Pour la chaîne de valeur des céréales, la non-disponibilité des matières premières est également un facteur limitant.

5.3 La protection sociale

Résultats

Il faut noter que l'échantillon des bénéficiaires n'était pas suffisamment important pour être représentatif et doit être considéré comme purement illustratif. Néanmoins, les données récoltées auprès des bénéficiaires finaux du projet agropole centre ont relevés un manque de protection sociale dans le secteur informel. La plupart des répondants (employés informels) n'avait pas d'assurance maladie, n'avait pas accès à une indemnité lors d'un accident de travail et n'avait pas accès aux fonds de pension ou de pension d'invalidité. Des données secondaires disponibles montrent que ceci est le cas pour la majorité des producteurs ou employés avec un emploi informel (Voir 4.1.3).

Table 8: Résumé des résultats pour promouvoir la protection sociale dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none">▪ Dimension encore à développer	<ul style="list-style-type: none">▪ Amélioration de l'accès des producteurs à la CNAAS - Assurance agricole (risques changements climatiques)
Transformation	<ul style="list-style-type: none">▪ Dimension encore à développer	<ul style="list-style-type: none">▪ Insuffisance des données disponibles

Leviers

En ce qui concerne la protection sociale dans le secteur informel, l'accent est mis sur le renforcement et la promotion de l'accès aux systèmes d'assurance maladie. Rikolto appui également les producteurs membres du FEPROBA à adhérer à un régime d'assurance agricole qui protège les producteurs contre les pertes de récolte dues à des événements catastrophiques : sécheresse, inondations, etc. à part de cette intervention de Rikolto, l'équipe d'évaluation n'a détecté aucune intervention ciblant d'autres aspects de la protection sociale dans le secteur agricole.

Cependant, il convient de noter que la Belgique, à travers la coopération multilatérale, a financé le programme pays OIT – Sénégal, y compris le développement d'un régime simplifié pour les petites contributions. Dans la phase pilote, la participation était limitée aux artisans, mais elle sera étendue aux prochaines phases du déploiement à d'autres employés informels comme les producteurs dans le secteur agricole.

Table 9: Résumé des leviers pour promouvoir la protection sociale dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter la résilience des producteurs face aux chocs (risques environnementaux, Covid,) ▪ Certification SRP
Transformation	Leviers externes pour l'emploi formel <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mutuelle de santé et (UDAM pilier 2) ▪ CSS – code de la sécurité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles

Obstacles

Le principal obstacle, outre la couverture globale limitée du secteur informel en matière de protection sociale, identifiés par les acteurs rencontrés est l'existence d'une méconnaissance de l'emploi décent au niveau des OP qui entrave la promotion de la protection sociale auprès les producteurs membres. Sensibilisation au droit d'emploi et aux modalités de la protection sociale est un élément primordial cité par les répondants pour l'amélioration de la protection sociale dans le secteur informel.

Table 10: Résumé des obstacles pour promouvoir la protection sociale dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lien avec pilier 2 (Santé Sexuelle et reproductive) du programme pas suffisamment développé bien que l'accent ait été mis sur la protection sociale dans le cadre du deuxième pilier, en soutenant l'affiliation des femmes enceintes à l'UDAM. ▪ Absence d'assurance, de protection sociale - Assurance maladie pas encore mise en œuvre ▪ Méconnaissance de l'emploi décent au niveau des OP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'une stratégie accès aux mutuelles de santé
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de protection sociale ▪ Pas d'assurance maladie pour la plupart des personnes rencontrées ▪ Pas d'accès à une indemnité lors d'un accident de travail ▪ Pas d'accès aux fonds de pension, pension d'invalidité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'une stratégie accès aux mutuelles de santé

5.4 Les conditions de travail et sécurité et santé au travail

Résultats

Le tableau ci-dessous présente les résultats principaux relatifs aux conditions de travail et sécurité et santé au travail.

Table 11: Résumé des résultats pour promouvoir les conditions de travail et sécurité et santé au travail dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Instructions sécurité au travail Équipement de protection – pesticides
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> Focus sur l'hygiène – la sécurité alimentaire et moins sur la sécurité au travail Prise en compte de la conception thermique des bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des données disponibles

Leviers

Les leviers visant à améliorer les conditions de travail et la santé et la sécurité sur le lieu de travail sont généralement les mêmes pour les emplois formels et informels : (i) des investissements en mécanisation et infrastructure, (ii) une offre en formation sécurité et santé au travail, (iii) fourniture d'équipement de protection (EPI) et (iv) appui à la gestion ou formation des comité santé et sécurité au travail dans les entreprises et coopératives.

Table 12: Résumé des leviers pour promouvoir les conditions de travail et sécurité et santé au travail dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès à la mécanisation 	<ul style="list-style-type: none"> Certification SRP Consignes de sécurité Equipements de protection individuelle Formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles – Agroécologie Investissements et mécanisation Fourniture d'équipements de protection
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> Construction des ateliers de transformation Conception thermique des bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des données disponibles

Obstacles

Les principaux obstacles identifiés par les répondants concernant la santé et la sécurité sur le lieu de travail et l'amélioration des conditions de travail sont les suivants : (i) équipements de protection incomplets, inexistantes ou insuffisants et inadaptés à la chaleur en particulier pour la filière Sel et (ii) infrastructure de transformation hors normes - Absence d'eau et de sanitaire.

Table 13: Résumé des obstacles pour promouvoir les conditions de travail et sécurité et santé au travail dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au niveau des producteurs de sel : Équipements incomplets ou inexistants, Absence d'eau et de toilette ▪ EPI insuffisants et inadaptés à cause de la chaleur (il faut des gants et des bottes avec éponge à l'intérieur), Besoins d'unités de lavage et de séchage modernes ▪ Absence d'aires de repos, de sanitaires et de pistes de production 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible taux de couverture des besoins en mécanisation agricole
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au sein des unités de transformation (EPI incomplets, manuel toujours prédominant, absence d'assurance et e formation en santé/sécurité) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles

5.5 Le traitement équitable

Résultats et leviers

La plupart des acteurs rencontrés lors de l'évaluation ont des stratégies spécifiques qui ciblent les femmes et les jeunes. C'est également le cas pour les interventions d'Enabel et de Rikolto. Avec une population jeune et de nombreuses femmes travaillant dans la production et la transformation agricoles, c'est essentiel. L'efficacité des stratégies est variable mais Rikolto et Enabel ont pu enregistrer des résultats dans ce domaine.

Le tableau ci-dessous présente les résultats principaux relatifs au traitement équitable.

Table 14: Résumé des résultats et leviers pour promouvoir l'égalité de genre dans les deux cas étudiés

Résultats	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	Consolidation des emplois par des sessions de renforcement de capacités des travailleurs des entreprises bénéficiaires du PARERBA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des champs école pour la formation des jeunes et des femmes ▪ Négocier un crédit de campagne au niveau des institutions de micro-crédit pour les femmes et les jeunes
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme d'alphabétisation ▪ Nombre de jeunes et femmes dont l'employabilité a été améliorée pour accéder aux emplois de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de l'Union des femmes membres de FEPROBA

Résultats	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
	l'agropole (Fatick 136, Kaolack, 111, Kaffrine 123, Diourbel 106)	
Leviers	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> Professionnalisation des organisations de producteurs avec l'intervention de 03 ONG partenaires à Enabel 	<ul style="list-style-type: none"> Critères certification SRP Actions ciblées pour les jeunes et les femmes Critères certification SRP Discrimination
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies spécifiques pour les femmes Programme de mise à niveau avec le BMN Programme d'accompagnement des TPE avec Enda Programme d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies spécifiques pour les femmes et les jeunes

Obstacles

Les principaux obstacles identifiés concernant le traitement équitable sont les suivants : (i) manque de stratégies sur le travail des enfants même si des cas sont identifiés dans la chaîne de valeur, (ii) exclusion des travailleurs journaliers / l'ouvrier agricole (sourgha) dans des stratégies travail décent, (iii) manque de données fiables sur le harcèlement sexuel et verbal sur le lieu de travail et faible appui à l'inclusion des personnes vulnérables sur le terrain.

Table 15: Résumé des obstacles pour promouvoir l'égalité de genre dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> Travail des enfants dans les exploitation familiales – filière sel L'appui à l'inclusion des personnes vulnérables reste très faible et peu visible sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Journaliers / temporaires souvent pas prise en compte dans l'intervention
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> Manque des données fiables sur le harcèlement sexuel dans le lieu de travail - aucun cas mentionné lors de la collecte des données L'appui à l'inclusion des personnes vulnérables est très faible et peu visible sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des données disponibles

5.6 Equilibre entre vie professionnelle et vie privée

En ce qui concerne cette dimension, les données ne sont disponibles que pour le cas Agropole Centre. Sur la base des données disponibles, il n'est pas possible d'évaluer clairement l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée des producteurs et des travailleurs formels et informels employés dans l'agropole centre. Nous notons que les heures de travail des répondants varient de 40 heures sans travail le week-end pour les emplois formels à plus de 60 heures de travail par semaine avec un travail régulier le week-end pour les travailleurs informels.

5.7 Voix et représentation

Résultats

Le tableau ci-dessous présente les résultats principaux identifiés par rapport à la dimension voix et représentation.

Table 16: Résumé des résultats pour promouvoir la voix et la représentation dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur positionnement du riz sénégalais sur le marché national.
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Le CIRIZ a été créée comme cadre de concertation des acteurs de la chaîne de valeur riz. et a été reconnu par l'Etat comme principal interlocuteur dans toutes les prises de décisions sur le secteur.

Leviers

Les leviers visant à améliorer voix et représentation dans le secteur agricole sont généralement les mêmes pour les emplois formels et informels : (i) renforcer les coopératives, les fédérations, les organisations sectorielles à défendre les intérêts des membres, (ii) appui de la gouvernance de la chaîne de valeur – p. ex Rikolto CIRIZ, (iii) formation aux droits du travail, une stratégie qui est encore à renforcer et (iv) l'appui des comités consultatifs régionaux.

Table 17: Résumé des leviers pour promouvoir la voix et la représentation dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> Des Organisations de Producteurs avec des faitières, sont en place, représentatives des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Portée limitée Rôle des coopératives/OP non défini
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la structuration des interprofessions Représentation syndicale Entente sociale (ou type de convention collective) des travailleurs adaptés à l'agropole 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les coopératives, les fédérations, les organisations sectorielles – défendre les intérêts des membres

Obstacles

La dimension voix et représentation est moins présente dans les stratégies d'intervention des acteurs belges. Pour la plupart, seuls les membres du CSC travail décent mettent en œuvre des activités qui ciblent cette dimension. C'est le plus grand obstacle, une stratégie d'intervention holistique et complète pour la promotion du travail décent devrait inclure des interventions visant à soutenir le dialogue social et la représentation dans le secteur agricole. Cependant le rôle des coopératives/OP par rapport à la représentation des producteurs n'est souvent pas défini. Sur certaines filières prioritaires (Riz, arachide, anacarde), les OP/coopératives manquent de soutiens efficaces et de solutions alternatives en vue de contrer la concurrence asiatique. Les nombreuses unités isolées et de petite envergure dans chaque chaîne de valeur (céréales, maraichères, arachide, sel) ont un besoin pressant de regroupement, en vue de tendre vers une labellisation et d'avoir un poids comme force de proposition.

Table 18: Résumé des obstacles pour promouvoir la voix et la représentation dans les deux cas étudiés

	Enabel – Agropole Centre	Rikolto – filière riz
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de solutions alternatives en vue de contrer la concurrence asiatique sur les filières prioritaires (Riz, arachide, anacarde) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Portée limitée ▪ Rôle des coopératives/OP non défini
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoin de regroupement des petites unités isolées et de petite envergure, en vue d'avoir un poids comme force de proposition 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Focus sur revenu, sécurité d'emploi et moins sur les autres dimensions du travail décent

6 Analyse de thèmes transversaux

6.0 La cohérence et synergie

Cohérence interne

Dans les deux cas, nous constatons une approche plutôt implicite du travail décent qui néanmoins touche plusieurs dimensions du travail décent. Cependant, pour les deux cas nous constatons que les stratégies d'intervention se focalisent en premier lieu sur l'amélioration du revenu des producteurs et des employés dans la chaîne de valeur et l'amélioration de la sécurité d'emploi. Cependant, les évaluations dans les autres pays ont montré que la promotion du travail décent demande une approche intégrée touchant les différentes dimensions travail décent.

En outre, la réussite de l'intégration du travail décent demande aussi une approche chaîne de valeur inclusive dans laquelle la promotion du travail décent au niveau d'un maillon de la chaîne de valeur agricole passe par la prise en compte des différents maillons essentiels de la chaîne. Le lien entre les maillons fait que la non prise en compte d'un maillon essentiel conduit à un faible résultat au niveau du maillon ciblé. Dans les deux cas étudiés, nous constatons un déséquilibre à ce niveau. Le projet Agropole Centre se focalise en premier lieu sur le maillon de la transformation, les interventions de Rikolto dans la chaîne de valeur riz se concentrent principalement au niveau du maillon de la production.

La cohérence interne au niveau du portefeuille d'Enabel au Sénégal est limitée. Actuellement il n'y a aucun lien établi entre les interventions couvrant pilier 1 l'accélération des entreprises agroalimentaires du Sine Saloum et le pilier 2 : l'accès des femmes et des adolescent(e)s et des jeunes aux services de santé reproductive de qualité bien que l'accent ait été mis sur la protection sociale dans le cadre du deuxième pilier, en soutenant l'affiliation des femmes enceintes à l'UDAM. Le développement des synergies au niveau de ces 2 piliers peut potentiellement contribuer à la promotion du travail décent dans l'agropole centre surtout au niveau de l'accès à des mutuelles de santé.

Cohérence externe et synergie

Des différentes visions sur le travail décent existent parmi les acteurs belges au Sénégal, ce qui a conduit à une incohérence externe sur le terrain. Le manque de cohérence externe entre les acteurs belges est né de l'absence d'un cadre stratégique et politique clair et adapté sur la protection sociale au sein du gouvernement sénégalais, les années passées. L'existence d'un tel cadre reste fondamentale pour garantir cette cohérence externe, car chaque acteur doit s'aligner sur la politique

nationale. Par conséquent, en 2019, l'appui à la protection sociale par rapport à l'assurance maladie a été suspendu dans le cadre de la coopération bilatérale. Cependant, il est à noter que des acteurs non gouvernementaux et la coopération multilatérale ont maintenu leurs efforts dans le domaine de la protection sociale au cours de cette période. Actuellement, le Gouvernement Sénégalais a adopté la SNPS 2015- 2035.

En plus, même s'il y'a eu quelques bons exemples de synergie entre les acteurs, la synergie opérationnelle en matière de promotion du travail décent est à améliorer.

Un premier cadre stratégique commun (CSC) a été élaboré pour la période 2017-2021. Suite à ce CSC, les différents acteurs belges ont appris à se connaître et à échanger. Il y a eu des contacts entre le membre CSC Sénégal – agriculture et les membres du CSC travail décent avec quelques actions concrètes qui sont mise en œuvre.

Broederlijk Delen, WSM, Autre Terre et SOS Faim ont collaboré sur la promotion de la protection sociale des groupes cibles à travers les mutuelles de santé en vue de leur garantir un travail décent. Broederlijk Delen et WSM ont travaillé sur le renforcement du fonctionnement des cadres de concertations villageois (CVD) et inter villageois (CIVD) en matière de l'environnement, la gestion du terroir et le genre, la Promotion de la participation des C(I)VD aux structures de concertation des acteurs de la protection sociale au niveau des collectivités locales, l'appui à la participation des leaders des cadres de concertations villageois aux actions de promotion des mutuelles de santé. Autre Terre et SOS faim ont travailler sur la sensibilisation des producteurs des partenaires d'Autre Terre/SOS Faim pour s'affilier aux mutuelles de santé de GRAIM (couverture maladie) et le renforcement des capacités des producteurs/trices membres des mutuelles de santé dans le développement de leurs activités de production agro-écologique.

Enabel collabore avec plusieurs acteurs belges dans l'Agropole Centre. BIO a détaché un expert dans le projet Agropole Centre. Eclasio en synergie avec AVS et EUCORD a reçu un subside pour l'appui des OP par rapport à l'accès au marché local et national, la formalisation des relations commerciales et le renforcement de la gestion. SOS Faim ensemble avec GRET et ADAK a reçu un subside pour l'appui des OP (GIE, GPF, GV) à l'identification de marchés porteurs et à la négociation avec des clients, l'amélioration de la qualité des produits, la commercialisation des produits transformés et le renforcement organisationnelle et le renforcement de la concertation interprofessionnelle.

6.1 Genre

Voir également 5.7 traitement équitable.

L'analyse montre l'importance de stratégies spécifiques pour intégrer le genre dans le programme, en particulier des actions spécifiques ciblant les femmes. Les deux cas sont sensibles à la dimension de genre, avec des interventions ciblant les femmes, mais ces activités n'ont pas suffisamment de levier stratégique pour contribuer à des changements transformateurs dans les rôles des hommes et des femmes. Peu de choses sont faites pour aborder les valeurs et les normes sociales et culturelles, les habitudes et les attitudes au niveau individuel ou sociétal. Il n'existe pas de données objectives sur la mesure dans laquelle l'égalité de rémunération pour un travail égal est garantie entre les hommes et les femmes.

6.2 Environnement

Les effets de changement climatique affectent toutes les dimensions du travail décent dans le secteur agricole au Sénégal (revenus, sécurité de l'emploi, conditions de travail). Les petits producteurs dans les zones rurales sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Dans une approche chaîne de valeur inclusive il y a lieu de défendre la transition juste.

6.3 Durabilité

Pour contribuer au travail décent, plusieurs leviers ont été identifiés et des obstacles ont été écartés. La durabilité des acquis suppose que les leviers restent actifs après la fin des programmes et que le contournement des obstacles se poursuive.

Compte tenu des limites de l'évaluation et, plus précisément le regard limité de cette évaluation sur l'efficacité des interventions liés à la promotion du travail décent, il n'est pas possible d'évaluer la durabilité des interventions des acteurs belges dans le cadre de cette évaluation.

7 Conclusions

Promouvoir le travail décent demande une approche intégrée touchant les différentes dimensions travail décent

Les deux cas étudiés et les interventions des autres acteurs belges montrent que plus que les mesures éparses, des mesures concentrées, cohérentes et en synergie facilitent la promotion du travail décent car elles impactent différentes dimensions du travail décent, permettant aux résultats sur chaque dimension de se soutenir les uns les autres.

Approche chaîne de valeur inclusive

La réussite de l'intégration du travail décent au niveau d'un maillon de la chaîne de valeur agricole passe par la prise en compte des différents maillons essentiels de la chaîne. Le lien entre les maillons fait que la non prise en compte d'un maillon essentiel conduit à un faible résultat au niveau du maillon ciblé.

L'appui à l'inclusion des personnes vulnérables reste très faible et peu visible sur le terrain. De nombreuses stratégies d'intervention des acteurs belges ciblent spécifiquement les femmes ou les jeunes, toutefois d'autres groupes vulnérables ne sont souvent pas pris en compte dans les stratégies d'intervention pour la promotion du travail décent, par exemple les travailleurs journaliers, inclusion des personnes en situation de handicap notamment dans des activités de transformation.

Les effets de changement climatique affectent toutes les dimensions du travail décent dans le secteur agricole au Sénégal. Les petits producteurs dans les zones rurales sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique (revenus, sécurité de l'emploi, conditions de travail).

Sécurité d'emploi et revenu

La création d'emplois est au cœur des stratégies d'intervention d'Enabel dans le secteur formel, mais la création d'emplois ne conduit pas nécessairement à des emplois décents. En outre, les stratégies de formalisation du secteur informel est confrontée à des facteurs qui entravent les résultats de cette stratégie comme la méfiance des acteurs impliqués étant donné que la formalisation n'est souvent pas dans l'intérêt des acteurs ciblés.

Les stratégies d'intervention des ACNG sont focalisées sur l'augmentation du revenu des producteurs. Diverses stratégies sont utilisées à cet effet : augmentation de la productivité, amélioration de la qualité, diversification des revenus, améliorer l'accès au marché. Même si, comme dans le cas de Rikolto, ces stratégies visant l'augmentation du revenu sont efficaces, la connexion avec les autres piliers et dimensions du travail décent est plutôt implicites et n'est pas mise en œuvre de manière optimale.

Plusieurs acteurs rencontrés ont souligné les effets du changement climatique sur la sécurité de l'emploi au sein de la chaîne de valeur. Le changement climatique a non seulement un impact direct sur les facteurs de production des agriculteurs (terre, eau) mais aussi sur la récolte et donc le revenu des producteurs. À cet égard, les acteurs belges et leurs partenaires mettent déjà en œuvre un certain nombre de stratégies d'intervention, telles que la sensibilisation à la bonne gestion des ressources naturelles et la formation aux bonnes pratiques agro-écologie. Ceux-ci devraient aider les groupes cibles à mitiger les effets du changement climatique.

Protection sociale

La cohérence entre les acteurs belges en termes d'appui au renforcement des systèmes de protection sociale s'est avérée difficile. Le manque de cohérence externe entre les acteurs belges est né de l'absence d'un cadre stratégique et politique clair et adapté sur la protection sociale au sein du

gouvernement sénégalais, les années passées. L'existence d'un tel cadre reste fondamentale pour garantir cette cohérence externe, car chaque acteur doit s'aligner sur la politique nationale.

Par conséquent, en 2019, l'appui à la protection sociale par rapport à l'assurance maladie a été suspendu dans le cadre de la coopération bilatérale.

Entretemps certains ACNG visaient à contribuer à l'amélioration de la protection sociale au Sénégal pour les populations qui ne sont pas ou mal couvertes par les programmes actuels de protection sociale, tels que les travailleurs de l'économie informelle en milieu rural en renforçant et en améliorant l'accès aux régimes communautaire de protection sociale existants dans les zones rurales.

Dans le cadre de la coopération multilatérale, la Belgique soutient le programme pays OIT-Sénégal dans le but de mettre en place des systèmes nationaux de protection sociale pour couvrir les travailleurs de l'économie informelle et leurs familles et faciliter leur accès à la protection sociale. A cet égard, un régime simplifié *pour les petits contribuables* est en cours d'élaboration. Dans la phase pilote, la participation était limitée aux artisans, mais elle sera étendue aux prochaines phases du déploiement à d'autres employés informels et agriculteurs. Un manque d'échange d'informations et de coordination entre les acteurs a amplifié le manque de cohérence opérationnelle.

Voix et représentation

Cette dimension est principalement présente dans les interventions des membres du CSC travail décent et sous utilisés par les autres acteurs. Les acteurs consultés ont exprimé qu'il existe un grand besoin de formation sur le droit au travail, les réglementations relatives aux conditions de travail et à la protection sociale des producteurs et employés dans les chaînes de valeur. À part du dialogue sociale formel avec les partenaires sociales, le rôle des organisations des producteurs agricoles et coopératives dans la représentation de leurs membres en vue de la promotion du travail décent n'est pas explicité.

Synergie et cohérence

Des différentes visions sur le travail décent existent parmi les acteurs belges au Sénégal, ce qui a conduit à une incohérence opérationnelle sur le terrain. En plus, même qu'il y a eu quelques bons exemples de synergie entre les acteurs, la synergie opérationnelle en matière de la promotion du travail décent est à améliorer.

8 Annexes

8.0 Liste de documents consultés

Agropole Centre – Enabel

- ENABEL (2019) Programme de coopération gouvernementale Belgique – Sénégal 2019-2023
- ENABEL (2021) Plan d'accès à l'emploi dans les régions de l'Agropole Centre.
- ENDA GRAF SAHEL (2022) consultance pour le programme d'accélération des entreprises agroalimentaires du sine saloum.
- CISSE, et.al (2022) Revue à mi-parcours du portefeuille Enabel Sénégal.
- ENABEL (2021) Le travail décent: note conceptuelle.
- Enabel (2023), situation des indicateurs des interventions du pilier 1 au 31/12/2022

Chaîne de Valeur RIZ – Rikolto

- Rikolto, (2016) Programme pluriannuel 2017-2021 Sénégal.
- Rikolto (2021) Programme pluriannuel 2022-2026 Food Smart Cities en Afrique de l'Ouest : une alimentation équitable, saine et durable pour tous.
- ADE (2022), Évaluation de l'impact final du programme 2017-2021 financé par la DGD et mis en œuvre par Rikolto.
- SRP (2020) Sustainable Rice Platform Standard for Sustainable Rice Cultivation (Version 2.1).
- SRP (2020) Sustainable Rice Platform Performance Indicators for Sustainable Rice Cultivation (Version 2.1).
- SRP Standard Score Analysis Tool FEPROBA.

Autres Acteurs Belges

- Cadre Stratégique Commun Sénégal 2022-2026.
- Cadre Stratégique Commun Sénégal 2017-2021.
- Cadre Stratégique Commun Travail Décent 2022-2026.
- Cadre Stratégique Commun Travail Décent 2017-2021.

Documents Externes

- Ahmad I, Bigirimana L (2021) Sénégal Decent Work Check 2021 Amsterdam, WageIndicator Foundation.
- Fall, A.S, Pollet, E. (2023) Accessibility and effectiveness of healthrelated social protection in Senegal: brief report of a survey in rural areas.
- BANQUE MONDIALE (2017) Compétitivité de la filière arachidière et perspectives de développement Sénégal.
- SEYE, et al. (2022) Étude sur l'efficacité, l'attractivité et la durabilité des mécanismes d'assurance sociale en milieu rural au Sénégal.
- Ministère de l'artisanat et de la transformation du secteur informel (2022) Stratégie nationale intégrée de formalisation de l'économie informelle (SNIFEI) et plan d'actions opérationnel de transformation du secteur informel (PAOTSI) 2022 -2026.
- ILO (2020) Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal.
- ILO (2013) Profil pays du travail décent Sénégal.
- ILO (2015) Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous.
- ILO (2023) Strategy on decent work in supply chains.

- DyTAES (2023) Policy Brief Souveraineté Alimentaire.
- DyTAES (2023) Policy Brief Restaurer la fertilité des terres au Sénégal.

8.1 Analyse des cas

8.1.1 Agropole centre - Enabel

Dimension TD	Résultats ou situation actuelle	Leviers pour TD (= moyens, instruments pour doper le TD)	Obstacles de TD
Revenu	Production <ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des données disponibles 	Production <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès aux intrants et aux machines agricoles motorisées adaptées Améliorer l'accès au conseil agricole et appuis techniques Investir sur le stockage pour aider les producteurs d'avoir des prix plus rémunérateurs 	Production <ul style="list-style-type: none"> Problème d'accès au financement adapté Revenus faibles
	Transformation <ul style="list-style-type: none"> Revenu égal ou supérieur à un revenu vital Les prix varient par rapport aux matières premières. Les prix sont corrects selon les répondants. 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> Appui pour l'accès aux financements (BMN, Activ'Invest) 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> Déficit de compétences en transformation selon les normes Absence de titres professionnels un handicap pour un classement objectif des nouveaux recrues dans les catégories socio professionnelles.
Sécurité d'emploi et sécurité du marché	Production <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la résilience face au changement climatique 	Production <ul style="list-style-type: none"> Professionnalisation des coopératives 	Production <p>Exploitation irrationnelle des ressources</p> <p>Faible intégration des actions de restauration des terres et des écosystèmes</p> <p>Faible prise de conscience des causes anthropiques du changement climatique</p>

Dimension TD	Résultats ou situation actuelle	Leviers pour TD (= moyens, instruments pour doper le TD)	Obstacles de TD
	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de l'accès à l'emploi (renforcement de compétences) 1 600 personnes ont été formées avec 3 FPT et un programme d'alphabétisation de 1000 bénéficiaires ▪ Professionnalisation des coopératives ▪ Législation sur la contractualisation ▪ Formalisation de l'intermédiation 	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'emploi - Appui à l'émergence des TPE ▪ Législation sur la contractualisation ▪ Formalisation de l'intermédiation ▪ Investissement en infrastructure, équipement, mécanisation 	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formalisation difficile pour les PME en particulier : coût élevé et crainte des effets fiscaux ▪ Pénibilité du processus de transformation artisanale ▪ Pénibilité des travaux de transformation
Protection sociale	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dimension encore à développer 	<p>Production</p>	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lien avec pilier 2 (Santé Sexuelle et reproductive) du programme pas suffisamment développé ▪ Absence d'assurance, de protection sociale - Assurance maladie pas encore mise en œuvre <p>Méconnaissance de l'emploi décent au niveau des OP</p>
	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dimension encore à développer 	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Leviers externes pour l'emploi formel <ul style="list-style-type: none"> ○ Mutuelle de santé ○ CSS – code de la sécurité sociale 	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de protection sociale ▪ Pas d'assurance maladie pour la plupart des personnes rencontrées ▪ Pas d'accès à une indemnité lors d'un accident de travail ▪ Pas d'accès aux fonds de pension, pension d'invalidité
Condition du travail +	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'accès à la mécanisation (Petites et moyennes machines) 	<p>Production</p>

Dimension TD	Résultats ou situation actuelle	Leviers pour TD (= moyens, instruments pour doper le TD)	Obstacles de TD
sécurité et santé		motorisés pour faire face à la pénibilité des travaux)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au niveau des producteurs de sel : Équipements incomplets ou inexistants, Absence d'eau et de toilette ▪ EPI insuffisants et inadaptés à cause de la chaleur (il faut des gants et des bottes avec éponge à l'intérieur), Besoins d'unités de lavage et de séchage modernes ▪ Absence d'aires de repos, de sanitaires et de pistes de production ▪ Faible culture de port des EPI et de mise en place d'EPI
	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Focus sur l'hygiène – la sécurité alimentaire et moins sur la sécurité au travail ▪ Prise en compte de la conception thermique des bâtiments 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction des ateliers de transformation ▪ Conception thermique des bâtiments ▪ Actions d'adaptation des bâtiments par des réfections et des réaménagements et des réhabilitations 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au sein des unités de transformation (EPI incomplets, manuel toujours prédominant, absence d'assurance et de formation en santé/sécurité)
Traitement équitable	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégies spécifiques pour les femmes ▪ Programme d'alphabétisation 	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail des enfants dans les exploitation familiales – filière SEL ▪ L'appui à l'inclusion des personnes vulnérables reste très faible et peu visible sur le terrain
	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégies spécifiques pour les femmes ▪ Programme d'alphabétisation 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque des données fiables sur le harcèlement sexuel dans le lieu de travail

Dimension TD	Résultats ou situation actuelle	Leviers pour TD (= moyens, instruments pour doper le TD)	Obstacles de TD
			<ul style="list-style-type: none"> - aucun cas mentionné lors de la collecte des données ▪ L'appui à l'inclusion des personnes vulnérables est très faible et peu visible sur le terrain
Voix et représentation	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des Organisations de Producteurs avec des faitières, sont en place, représentatives des producteurs 	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de solutions alternatives en vue de contrer la concurrence asiatique sur les filières prioritaires (Riz, arachide, anacarde) ▪ Absence de titres de branches professionnelles et de conventions collectives pour certaines chaines de valeurs (sel, anacarde, arachide, etc....)
	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à la structuration des interprofessions ▪ Représentation syndicale ▪ Entente sociale (ou type de convention collective) des travailleurs adaptés à l'agropole 	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoin de regroupement des petites unités isolées et de petite envergure, en vue d'avoir un poids comme force de proposition

8.1.2 Chaîne de valeur riz – Rikolto

Dimension TD	Résultats ou situation actuelle	Leviers pour TD (= moyens, instruments pour doper le TD)	Obstacles de TD
Revenu	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Application des meilleures pratiques agricoles -> bonification dans le niveau des rendements et la qualité du paddy. ▪ Amélioration de la productivité ▪ Exemple : Fabrication d'urée granulée pour vulgariser le placement profond de l'urée. Ceci a permis aux membres de la FEPROBA d'améliorer la productivité du riz en réduisant les charges d'engrais de 25% tout en augmentant les rendements de 18%. ▪ Réduction des coûts de production – augmentation des marges (du 26% à 38%) ▪ Le revenu tiré du riz a augmenté de 1048 USD à 2564 USD, malgré la baisse du revenu global du ménage ▪ Meilleure planification avec l'information climatique et l'accès à l'information sur le prix marché 	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la productivité, diversification, déduction des coûts de production, augmentation de la qualité ▪ Amélioration de l'accès au financement ▪ La mise en relation avec les partenaires commerciaux ▪ Négociation et fixation annuelle du prix du paddy 	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité et accessibilité des intrants -> augmentation des prix
	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction et commercialisation du riz étuvé 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de magasins de stockage au niveau des zones de production par l'Etat 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible capacité de transformation
Sécurité d'emploi et	Production	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Certification SRP 	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets changement climatique

Dimension TD	Résultats ou situation actuelle	Leviers pour TD (= moyens, instruments pour doper le TD)	Obstacles de TD
sécurité du marché	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités en gestion des ressources naturelles (dégradation des terres, accès à l'eau,) pour sécuriser les outils de production ▪ Contrat de vente - modèle de financement intégré ▪ Meilleur accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le contrôle des facteurs de production face au changement climatique et mitigation des risques ▪ Prospection de marché – FEPROBA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une faible maîtrise de l'eau au niveau de l'Anambé est constatée, en effet sur un potentiel irrigable de 16 000 ha seuls 5000 ha sont exploités.
	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion des contrats entre producteurs, transformateurs et commerçants 	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets changement climatique
Protection sociale	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de l'accès des producteurs à la CNAAS - Assurance agricole (risques changements climatiques) 	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter la résilience des producteurs face aux chocs (risques environnementaux, Covid,) ▪ Certification SRP 	<p>Production</p> <p>Manque d'une stratégie accès aux mutuelles de santé</p>
	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'une stratégie accès aux mutuelles de santé
Condition du travail + sécurité et santé	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Instructions sécurité au travail ▪ Équipement de protection – pesticides 	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Certification SRP ▪ Consignes de sécurité ▪ Equipements de protection individuelle ▪ Formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles – Agroécologie ▪ Investissements et mécanisation ▪ Fourniture d'équipements de protection 	<p>Production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible taux de couverture des besoins en mécanisation agricole
	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles 	<p>Transformation</p> <p>Insuffisance des données disponibles</p>	<p>Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles

Dimension TD	Résultats ou situation actuelle	Leviers pour TD (= moyens, instruments pour doper le TD)	Obstacles de TD
Traitement équitable	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des champs école pour la formation des jeunes et des femmes ▪ Négocier un crédit de campagne au niveau des institutions de micro-crédit pour les femmes et les jeunes 	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères certification SRP sur la discrimination ▪ Actions ciblées pour les jeunes et les femmes 	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Journaliers / temporaires souvent pas prise en compte dans l'intervention
	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de l'Union des femmes membres de FEPROBA 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégies spécifiques pour les femmes et les jeunes 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des données disponibles
Voix et représentation	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleur positionnement du riz sénégalais sur le marché national. 	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Portée limitée ▪ Rôle des coopératives/OP non défini 	Production <ul style="list-style-type: none"> ▪ Portée limitée ▪ Rôle des coopératives/OP non défini
	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le CIRIZ a été créée comme cadre de concertation des acteurs de la chaîne de valeur riz et a été reconnu par l'Etat comme principal interlocuteur dans toutes les prises de décisions sur le secteur. 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les coopératives, les fédérations, les organisations sectorielles – défendre les intérêts des membres 	Transformation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Focus sur revenu, sécurité d'emploi et moins sur les autres dimensions du travail décent